Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton



La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) GOX 2N0 Téléphone : 819 221-2839

Courriel: info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web: www.st-elie-de-caxton.ca

Rédaction : Charline Plante, mairesse

Infolettre municipale – Décembre 2024

séance extraordinaire

<u>Domaine Ouellet – Rue Marie-Josée – ponceau</u>

Lundi 16 décembre dernier, lors du registre concernant le règlement d'emprunt au Fonds de roulement de la municipalité, aucune signature n'a été recueillie.

Le mercredi 18 décembre, la municipalité a officiellement acquis la rue Marie-Josée. Les travaux de préparation et la reconstruction du ponceau commenceront dès le retour des fêtes.

Nous sommes conscients des inconvénients que cela peut causer à la population et nous vous remercions de votre compréhension et de votre résilience.

Service de Garde en communauté – Les petits caxtonniens

Les travaux de construction et d'aménagement du nouveau service de garde communautaire débuteront dès le retour des fêtes. Nous estimons que l'aménagement des locaux prendra environ 4 à 6 semaines. L'ouverture est prévue pour la deuxième semaine de mars. Nous vous tiendrons informés des progrès à chaque étape. Nous sommes fiers de l'implantation de ce service de garde.

Programme Triennal d'immobilisations

Vous recevrez par la poste le Programme Triennal d'immobilisations (PTI), qui sert de guide pour divers projets. Même si certains ne sont pas mentionnés dans le PTI, d'autres améliorations sont également prévues, telles que l'élargissement de certains fossés et routes, ainsi que l'amélioration des sentiers pédestres.

Budget 2025

Un budget municipal permet d'assurer la gestion des affaires courantes et permet de couvrir les frais liés aux services déployés à la population.

Voici les principaux domaines de compétence d'une municipalité

- Activités communautaires et parcs
- Développement communautaire, culturel et de loisirs
- Développement économique local
- Eau potable
- · Gestion des matières résiduelles
- Habitation
- Police protection incendie mesures d'urgence Production d'énergie et environnement
- Réseau routier local, déneigement et transport
- · Salubrité et nuisances
- Urbanisme et environnement

Notre responsabilité est de vous assurer que les services offerts dans la municipalité répondent aux besoins des citoyennes et des citoyens en respectant la capacité financière de ceux-ci.

Le budget pour 2025 sera adopté le 20 janvier lors d'une séance extraordinaire.

Infolettre municipale 1 Décembre 2024

<u>Stationnement municipal – Avenue Principale</u>

Le stationnement à long terme (plus de 24 heures) est interdit dans le **stationnement de l'avenue Principale**. Lors des tempêtes de neige, il est crucial de ne pas gêner l'enlèvement de la neige dans ce stationnement.

Vous devez ainsi enlever vos véhicules du stationnement afin de permettre la libre circulation des tracteurs.

Nous ne souhaitons pas être dans l'obligation de remorquer des véhicules aux frais des propriétaires.

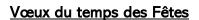


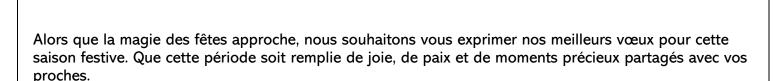
Stationnement dans les rues

Il est interdit de se stationner dans les rues secondaires pendant la période hivernale. Ces rues étant plus étroites, la circulation peut être dangereuse si des véhicules obstruent une partie de la chaussée. Nous demandons la collaboration de tous.

Période des Fêtes - Bureaux municipaux

Veuillez noter que les bureaux municipaux seront fermés à partir du mardi 24 décembre 2024. La réouverture des bureaux est lundi le 6 janvier 2025. En cas d'urgence municipale, veuillez composer le 819-519-8383. Le système de répartition acheminera la requête rapidement. En cas d'urgence, le 911 est le numéro à composer.





Nous espérons que vous profiterez pleinement de ces instants de réjouissance et de sérénité. Que l'année à venir soit porteuse de santé, de bonheur et de prospérité pour vous et vos familles.

Joyeux Noël et bonne année à tous !